

AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

ALLOCATIONS AUX ÉTUDIANTS DES UNIVERSITÉS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. R. R. KNIGHT (Saskatoon): Je désire poser au ministre des Affaires des anciens combattants une question dont je ne lui ai peut-être pas donné avis assez tôt. Le Gouvernement a-t-il reçu des plaintes sur l'insuffisance des allocations versées aux anciens combattants qui suivent des cours universitaires et, le cas échéant, quelles mesures a-t-il prises à cet égard?

L'hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des anciens combattants): Le comité parlementaire de 1945 a recommandé au Gouverneur en conseil d'étudier l'à-propos de hausser les taux prévus dans les parties 2 et 3 de l'appendice des taux à l'ordonnance sur le rétablissement consécutif à la libération. Le Gouvernement a étudié la question de l'insuffisance des allocations aux anciens combattants qui suivent des cours universitaires, et il a constaté que sur quelque 25,000 sujets, 4 seulement se sont retirés pour des raisons d'ordre pécuniaire. La question est à l'étude.

LOI SUR LES TERRES DESTINÉES AUX ANCIENS COMBATTANTS. — RÈGLEMENTS CONCERNANT L'ÉMISSION DES CERTIFICATS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. G. McCULLOUGH (Assiniboia): Le ministre des Affaires des anciens combattants envisagerait-il une modification immédiate aux règlements édictés sous l'empire de la loi sur les terres destinées aux anciens combattants et qui exigent l'approbation de la commission à la fois pour le mari et pour la femme avant l'émission, en vertu de cette loi, d'un certificat d'admissibilité. On abrogerait ainsi le règlement actuel qui empêche l'ancien combattant, dont l'épouse est outre-mort, de tirer parti de la loi sans grande difficulté ni longs délais.

L'hon. IAN A. MACKENZIE (ministre des Affaires des anciens combattants): Je dois dire, monsieur l'Orateur, en invoquant le Règlement, que je n'ai reçu aucun avis de la question. A tout événement elle doit être réservée comme étant un avis.

TRANSBORDEUR DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

QUESTION CONCERNANT LE NOUVEAU NAVIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Je désire poser une question à l'honorable ministre des Transports. Peut-il en ce moment nous faire une déclaration quant aux

[L'hon. M. Chevrier.]

progrès réalisés dans la construction du S.S. *Abegweit*, le nouveau vapeur pour le passage entre Borden et Tormentine?

L'hon. LIONEL CHEVRIER (ministre des Transports): Les entrepreneurs m'apprennent que, si les sous-traités sont exécutés selon les prévisions et si la machinerie est livrée à temps, il y a tout lieu de croire que l'*Abegweit* sera prêt vers le 30 septembre.

M. McLURE: Je vous remercie.

CARTES

OMISSION DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD DE LA CARTE DU CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. CHESTER S. McLURE (Queens): Le ministre du Commerce sait-il qu'un service de son ministère a publié une carte du Canada sur laquelle la province de l'Île du Prince-Édouard n'est même pas indiquée?

M. l'ORATEUR: A l'ordre. La coutume parlementaire veut qu'en posant une question un honorable député ne communique pas de renseignements à la Chambre mais cherche à en obtenir d'un ministre.

M. McLURE: J'ai posé une question.

QUESTION DE PRIVILÈGE—M. CHURCH

OBSERVATIONS INEXACTEMENT CITÉES DANS LE DÉBAT DU 21 MARS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. L. CHURCH (Broadview): Monsieur l'Orateur, je prends la parole sur un fait personnel. Je veux relever des observations faites hier soir, et que l'on trouvera à la page 176 du *hansard*, par l'honorable représentant de Bellechasse (M. Picard), qui a parlé après moi au cours du débat sur l'adresse. Il est plutôt rare que j'invoque la question de privilège mais l'honorable député a mal rapporté mes paroles hier soir. Je n'ai parlé que de la création d'un plus grand nombre d'ambassades et de missions en ce moment par tout le globe et de la division de la politique étrangère de la Grande-Bretagne quand nous devrions agir de concert. Je n'ai pas fait allusion à l'excellent personnel du ministère des Affaires extérieures ou à son chef, le premier ministre, qui possède de si belles qualités. Je me suis contenté de parler de la nomination de représentants en des pays où nous avons déjà des agences commerciales, à un moment comme le présent. Je ne veux pas que l'honorable député m'attribue des paroles que je n'ai pas prononcées. Je ne me suis jamais opposé aux visites de la part de membres du Parlement à l'étranger car c'est, à mon avis, de l'argent bien dépensé.